

PRESS RELEASE

Le ministère de la santé et du bien-être a enregistré un (1) cas de contamination de la COVID-19 au niveau local, lors de la soirée.

Il s'agit d'un cas détecté en quarantaine, la patiente, négative à l'admission en centre de quarantaine, a fait l'objet du contact tracing suite à la réactivation d'un cas à Tyack.

494 patients considérés comme étant guéris ont pu rentrer chez eux.

Le nombre total de cas positifs de la COVID-19 au niveau local depuis le 5 mars dernier est comme suit:

- 419 cas enregistrés suite au Contact Tracing et prélèvements dans les COVID-19 Testing Centres
- 121 cas enregistrés en quarantaine (patients négatifs à l'admission)
- 37 cas enregistrés suite aux dépistages ciblés
- 7 décès attribués à la COVID-19

Le nombre de cas actifs au niveau local est donc de 68.

D'autres précisions et toute autre évolution sur la situation seront à suivre dans un communiqué qui sera émis cet après-midi.

30 avril 2021

Ministère de la santé et du bien-être